

Administration communale de Beckerich

Avis de march

Procédure : européenne ouverte

Type de march : Travaux

Modalités d'ouverture des offres :

Date: 24/07/2023 Heure: 11:00

SECTION II: OBJET DU MARCH

Intitul attribué au march : Construction d'un campus scolaire Beckerich - Autorisation ministérielle D/62/2021

Description succincte du march : Lot installations électriques

SECTION IV: PROCEDURE

Conditions d'obtention du cahier des charges :

Les entreprises intéressées sont priées de télécharger les documents sur le site du portail des marchés publics (www.pmp.lu). Il ne sera procédé à aucun envoi de documents.

SECTION VI: RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Autres informations :

Remise des plans: 12/2023

Debut des travaux: 15/01/2025

Durée des travaux: 320 jours ouvrables

Envergure des travaux:

- Gestion stores / éclairage KNX / DALI
- 900 appareils d'éclairage (intérieur extérieur)
- 500 appareillages électriques (interrupteurs prises)
- 30.000 m câbles et conduites
- Détection incendie (200 détecteurs)
- Désenfumage
- Réseau informatique / WIFI
- Contrôle d'accès
- Détection intrusion
- Distribution de l'heure et sonneries

Conditions de participation : - Effectif minimum en personnel de l'opérateur économique occupé dans le métier concerné: 38 personnes

- Chiffre d'affaires annuel minimum dans le métier concerné pour le dernier exercice également disponible: 3,6 millions

Modalités visite des lieux/réunion d'information : La visite des lieux est laissée à l'appréciation du soumissionnaire

Réception des offres : Les offres doivent se trouver sur le portail des marchés publics conformément à la législation et la réglementation sur les marchés publics avant la date et l'heure fixes pour l'ouverture.

Suivant la loi sur les marchés publics du 8 avril 2018, la remise électronique des offres est obligatoire et aucune version papier ne sera acceptée.

Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E. :31/05/2023

La version intégrale de l'avis no 2301160 peut être consultée sur www.marches-publics.lu